

Deuxième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française "modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2009 organisant les formations des diverses sessions relatives aux fonctions de promotion et de sélection visées aux articles 19, 20 et 21 et accordant des dispenses en application des articles 23, 24 et 25 du décret du 4 janvier relatif aux fonctions de promotion et de sélection", introduite le 25 mai 2011 par la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Communauté française, a été rayée du rôle le 27 mai 2011, à la demande de la ministre.
